



CAFÉ-ÉCHANGES

Janvier à avril 2024

Café-échanges ZOOM	
DATES	HEURES
Mercredi 17 janvier 2024	18 h 30 à 20 h 30
Mercredi 14 février 2024	18 h 30 à 20 h 30
Mercredi 13 mars 2024	18 h 30 à 20 h 30
Mercredi 10 avril 2024	18 h 30 à 20 h 30

Café-échanges Joliette	
DATES	HEURES
Mercredi 24 janvier 2024	19 h 00 à 21 h 30
Mercredi 21 février 2024	19 h 00 à 21 h 30
Mercredi 20 mars 2024	19 h 00 à 21 h 30
Mercredi 17 avril 2024	19 h 00 à 21 h 30

Café-échanges Repentigny	
DATES	HEURES
Mercredi 10 janvier 2024	19 h 00 à 21 h 30
Mercredi 7 février 2024	19 h 00 à 21 h 30
Mercredi 6 mars 2024	19 h 00 à 21 h 30
Mercredi 3 avril 2024	19 h 00 à 21 h 30

Attention particulière!

- Pour participer, il est essentiel de s'inscrire, au plus tard à midi, la veille du service.
- Le service est offert uniquement lorsqu'il y a un minimum de 3 inscriptions.
- Les café-échanges sont limités à 10 personnes par rencontre.

Veillez noter que nos bureaux seront fermés

Pour la période des fêtes du 25 décembre 2023 au 7 janvier 2024
retour le 8 janvier 2024

Vendredi 29 mars & lundi 1^{er} avril 2024 pour le congé de Pâques

IMPORTANT VOIR VERSO

Veillez communiquer avec Martine à la réception afin de vous inscrire au café-échange 1 800 465-4544



Attention!

Règle

Importante!

Dans le souci d'être cohérent avec ce que nous vous enseignons à l'intérieur de nos services et aussi par équité pour tous les participants aux activités, il nous importe de prôner et d'appliquer des valeurs de respect dans l'organisation des activités à venir par la saine communication ainsi que dans une mise en place de limites efficaces.

Suite à diverses situations où certaines personnes se sont inscrites à nos activités sans se présenter lors de celles-ci, ce qui enlève des places dont d'autres membres de l'entourage auraient pu bénéficier, le Conseil d'administration ainsi que l'équipe de La lueur du phare de Lanaudière ont décidé d'instaurer une nouvelle règle.

Dès maintenant, les gens s'inscrivant à une activité qui ne se présenteront pas à celle-ci sans avoir avisé seront inscrits sur une liste d'attente lors de leur prochaine inscription et ce, pour n'importe quelle des activités offertes. Ceux-ci seront contactés la veille de l'activité s'il reste des places disponibles. Cette règle prévaudra dorénavant sur la règle du premier arrivé, premier servi.

Veuillez prendre note que cette nouvelle directive est une conséquence logique à la situation, en vue d'une responsabilisation lors des inscriptions et d'un plus grand respect des gens désirant participer à nos activités.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

Veuillez communiquer avec Martine à la réception afin de vous inscrire au café-échange 1 800 465-4544